

Des « sentinelles » repèrent les élèves harcelés

Saint-Barthélemy-d'Anjou — Briser le silence, l'isolement : douze collégiens, formés pour aider, surtout pas pour sanctionner ni dénoncer, agissent contre le harcèlement, avec des adultes référents.

L'initiative

Katia Hervé, la documentaliste, raconte que, quand les élèves du primaire, en fin de CM2, viennent visiter le collège de la Venaiserie, « la plupart disent que ce qui leur fait le plus peur, c'est le harcèlement ».

Certes, la Venaiserie est un grand collège de 700 élèves. Mais les faits de harcèlement avérés y sont plutôt rares. Pour preuve, à la suite des repérages menés de février à juin 2019 par un groupe de cinq élèves de 4^e, « seuls » un garçon et quatre filles ont révélé subir un harcèlement, « sous forme d'insultes, de moqueries sur le physique ». Dominique Richard, professeur de français, explique : « On a peu de cas de harcèlement, c'est plutôt un ressenti. Des élèves ont des difficultés à trouver leur place au sein d'un groupe. »

Une affiche et une vidéo pour se faire connaître

Cette année, le collège a étoffé sa brigade de sentinelles. Elles sont désormais douze, choisies parmi plus de trente volontaires, de la 6^e à la 3^e, en respectant la parité. L'action est devenue plus officielle et cadrée, avec le dispositif Sentinelles et référents.

Deux jours de formation, assurés par l'association Sedap ont eu lieu, au collège, les 5 et 6 novembre, avec les douze élèves, et des adultes qui seront référents, dont Stéphanie Lambert, conseillère principale d'éducation, Dominique Richard et un autre professeur, Manuel Mounet. « Le but était de créer un groupe, d'expliquer précisément les rôles et responsabi-



Les adultes référents et les douze élèves sentinelles, avec le recteur d'académie, Xavier Marois ; l'inspecteur d'académie, Benoît Dechambre ; le président du conseil général, Christian Gillet ; le maire de la commune, Dominique Bréjeon et le directeur du collège Gilles Ernout.

PHOTO : OUEST-FRANCE

lités de chacun, déclare Stéphanie Lambert. Les élèves ne doivent jamais aller voir les autres seuls, ne jamais s'occuper des « pervers ». Si un cas de harcèlement est repéré, ils nous interpellent. Ils ne doivent s'occuper que de la victime. Nous, on s'occupe du harceleur, qui est souvent, lui-même, en souffrance ».

Jeudi 7 novembre, à l'occasion de

la journée de lutte contre le harcèlement, devant le recteur d'académie Xavier Marois, l'inspecteur d'académie Benoît Dechambre, le président du conseil général Christian Gillet et le maire de la commune Dominique Bréjeon, les sentinelles ont présenté leur action et ont parfaitement su expliquer les ressorts psychologiques à l'œuvre, qu'ils ont décortiqués

par des jeux de rôle.

Pour se faire connaître, ils ont réalisé une affiche, un clip vidéo. Deux autres jours de formation, pour leur apporter plus d'outils, sont prévus, les 25 et 26 novembre.

Il existe aussi le 3020, le numéro d'appel gratuit du ministère, ouvert chaque jour de 9 h à 20 h, et le samedi de 9 h à 18 h.